

Assemblée générale 2023 : Comptes-rendus des ateliers thématiques

25 mars 2023 – Saulx-les-Chartreux (91)

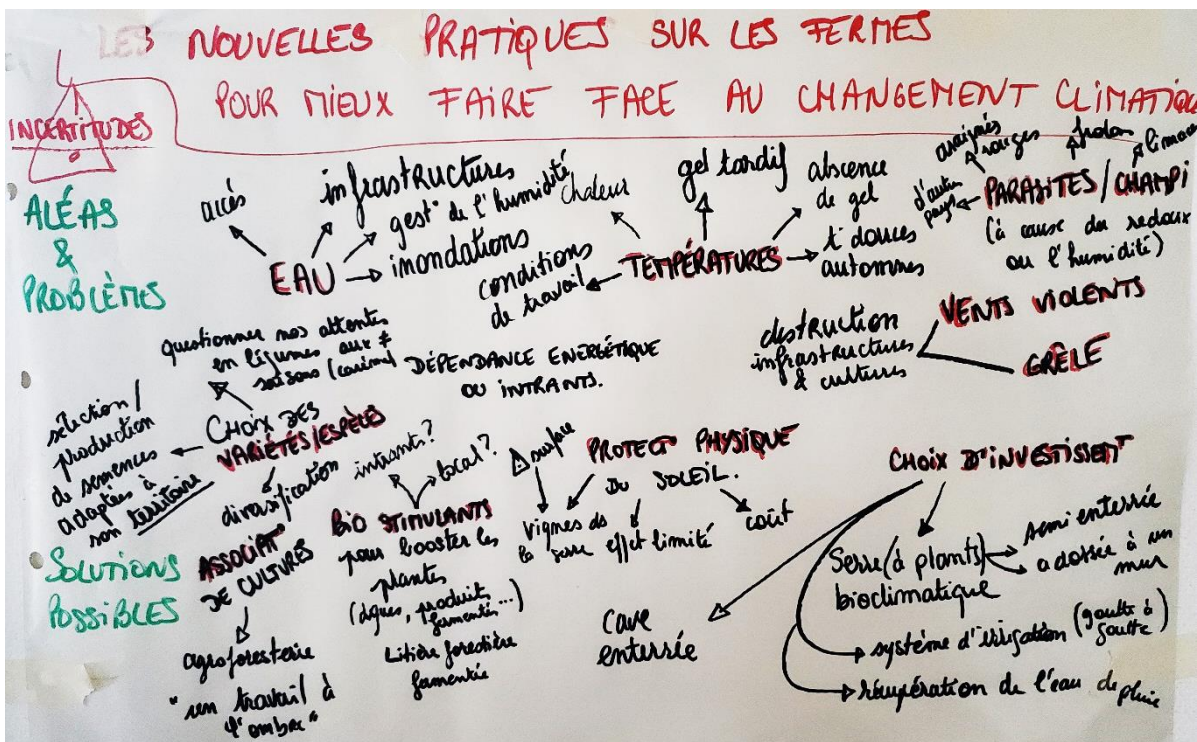
Sommaire

- **Atelier 1 :** Les nouvelles pratiques à mettre en place sur les fermes pour mieux faire face au changement climatique : quel accompagnement des AMAP ? p. 1
- **Atelier 2 :** S'ouvrir vers l'extérieur pour faire découvrir le système AMAP et les fermes p. 4
- **Atelier 3 :** Travailler son discours pour situer les AMAP dans l'écosystème des circuits "plus ou moins" courts p. 6
- **Atelier 4 :** Par-delà les AMAP, quelles mobilisations locales de nos adhérent-es ? p. 9

1. Atelier : Les nouvelles pratiques à mettre en place sur les fermes pour mieux faire face au changement climatique : quel accompagnement des AMAP ?

Animé par : Astrid, chargée d'accompagnement des groupes et des partenariats AMAP, Marina, amapienne et administratrice du Réseau et Mustafa, paysan et administrateur du Réseau.

Participants : 14 personnes présentes dont 3 maraîchers (Mustafa, Moussa, Jean-Luc)



Identifier les aléas et problèmes liés au changement climatique auxquels les paysan·nes sont confronté·es

A quels problèmes on essaye de répondre :

- Eau : accès à l'eau, infrastructures, efficacité du système d'irrigation / arrosage, sécheresse, irrégularité de la pluie (levée de semis), inondations, écoulement des eaux
 - seulement 7% des surfaces agricoles en France sont irrigables.
- Variations de températures, vague de chaleur : surcroît de chaleur pour les plantes, températures douces en automne
- Gel tardif ou absence de gel en hiver
- Incapacité à travailler dans certaines conditions (trop grosse averse, champs boueux ; grande chaleur)
- Tempête de grêles (notamment l'été) et vents violents, destruction des serres et des cultures
- Dépendance énergétique
- Gestion des invasifs, parasites et champignons : adaptabilité des espèces aux nouvelles conditions climatiques, apparition de nouveaux ravageurs parfois venus de pays éloignés (punaise Halys d'Asie qui s'attaque aux tomates, araignées rouges, frelons, limaces), multiplication liée au redoux ou à l'humidité

Attention, les retours des paysan·nes sont différents d'une ferme à l'autre (conditions pédo-climatiques ne se ressemblent pas, différents choix de techniques culturales, restrictions varient etc.) : il n'est pas possible de généraliser une situation ou une solution !

Le changement climatique se caractérise notamment par l'incertitude qui pèse sur les conditions climatiques et les changements brusques qui compliquent l'anticipation des paysan·nes et qui demandent une adaptation constante.

Conséquences :

- Croissance difficile des prairies pour l'élevage : En juillet 2022, selon l'Agreste, l'organisme statistique du ministère de l'Agriculture, la production d'herbe a ainsi été déficitaire en France (-21 % par rapport à la normale).
- Moindre qualité nutritive et quantité de l'alimentation des bêtes
- Achats d'aliments
- Rendements moindres :
 - Baisse de la production de lait (prod journalière de lait de vaches divisée par deux) ou d'œufs
 - Pour la viande, diminution du poids des animaux
 - Quantités moins importantes
 - Cultures avortées
 - Croissance ralentie des cultures ou des arbres
- Décalage des cultures : certaines productions arrivent à maturité en même temps au lieu de s'étaler sur plusieurs mois
- Augmentation du temps de travail
- Conditions de travail très difficiles
- Destruction du matériel (serres)
- Epuisement physique et moral des paysan·nes

Les pratiques mises en place par les paysan-nes pour faire face à ces aléas

Investissements et aménagements :

- Cave semi enterrée
- Serre bio climatique : notamment pour les plants, plusieurs possibilités (adossé à un mur ou semi-enterrée)
- Système d'irrigation au goutte-à-goutte
- Récupération de l'eau de pluie sur les toitures et serres
- Serre photovoltaïque
- Protection physique du soleil : faire pousser des vignes sous les serres mais ça a un coût en espace et un effet limité ; serre voilée etc.

Pratiques culturales :

- Association de cultures : agroforesterie, un travail à l'ombre, verger maraîcher
- Sélections des variétés pour toutes les productions (verger, maraîchage etc.) : sélection et production de semences adaptées à son territoire, questionner nos attentes en légumes aux différentes saisons (carême, légumes feuilles consommateurs en eau etc.)
- Biostimulants pour booster les plantes (algues, produits fermentés, litière forestière fermentée etc.) mais pose la question d'amener des intrants dans ses terres et de l'origine de ces intrants (pas toujours évident de trouver un appro local)
- Peinture blanche sur les serres
- Voiles pour minimiser les effets de la grêle
- Paillage et bâche pour garder l'humidité
- Semis : nouvelles techniques pour faire lever les semis en pleine terre plus rapidement

Autres :

- Adaptation des horaires de travail : arrosage la nuit, travail tôt le matin et tard le soir, repos au milieu de journée
- Traction animale / ruminants sur la ferme

Retrouvez plus d'info sur ces aménagements dans [la page dédiée aux innovations pour faire face au changement climatique](#) sur le site internet du Réseau AMAP IdF.

Financer un investissement pour être plus résilient au changement climatique

Présentation par Jean-Paul Morcillo de la cagnotte solidaire « Le bonheur est dans le prêt »

Issues de l'expérience de certaines [Cigales](#) et inspirées du fonctionnement des tontines, les cagnottes solidaires sont un **outil de financement local et participatif**. Elles permettent à un groupe de personnes organisé en association de **mettre en commun des fonds destinés à soutenir des projets participant au maintien et au développement de l'agriculture paysanne**. Ce soutien prend la forme d'un prêt à taux zéro entre des particulier-ères et une ferme.

Plus d'infos sur cette initiative :

- [l'article dédié](#) sur le site internet du Réseau AMAP IdF.
- Le [site de la cagnotte solidaire Le bonheur est dans le prêt](#)
- Pour [contacter la cagnotte solidaire](#)
- Le [kit Finance solidaire du Miramap et du Réseau AMAP Auvergne Rhône Alpes](#) pour mettre en place une cagnotte solidaire

2. Atelier : S'ouvrir vers l'extérieur pour faire découvrir le système AMAP et les fermes

Animé par : **Emilie**, chargée de missions Accessibilité aux AMAP, mobilisations citoyennes et interventions en milieu scolaire et **Ilonka**, amapienne et administratrice du Réseau.

Participant-es : environ 18 personnes présentes, **amapien-nes et paysan-nes**

Introduction : On ressent de plus en plus le besoin de sortir de l'entre-soi pour faire connaître le modèle des AMAP et les fermes avec qui les AMAP sont en partenariat, et ce, pour plusieurs raisons : pour agir sur les inégalités d'accès à l'alimentation, pour trouver de nouveaux-elles adhérent-es, pour participer au développement des fermes paysannes et des AMAP, pour protéger l'environnement et atténuer le changement climatique ou encore pour susciter des débats publics sur l'alimentation et son lien avec la production, etc.

Cet atelier vise à prendre un premier temps d'échange sur les multiples manières de s'ouvrir vers l'extérieur en tant qu'AMAP et en tant que paysan-ne.

Ouvrons les échanges

Pour lancer le sujet et commencer les échanges, les participant-es se sont positionné-es dans l'espace pour réagir à une première affirmation, puis une seconde et une troisième. Il s'agissait de se prononcer en accord ou en désaccord par rapport à cette affirmation puis de collectivement exposer ses arguments. Les affirmations sont délibérément complexes pour permettre du débat.

→ **Organiser des évènements dans l'espace public est une manière efficace de trouver de nouveaux adhérent-es**

Quelques éléments partagés : l'espace public doit être investi / les personnes ne font que passer dans ces espaces pour se rendre d'un endroit privé à un autre / public très différent pas facile à interroger / pour vraiment échanger, se rencontrer, il est important de faire des choses ensemble - animer un évènement / l'espace public n'est plus vraiment investi / l'espace public est un lieu de courtoisie et d'écoute.

→ **Les paysan-nes peuvent organiser des évènements sur leur ferme pour toucher un autre public**

Quelques éléments : les paysan-nes ont besoin des amapien-nes pour cela / Cibler le public / c'est dur et peut être stressant si on n'a pas les compétences, besoin de déléguer / c'est toujours les mêmes publics.

→ **L'espace public est encore un lieu de rencontre pour des personnes d'horizon différent**

Quelques éléments : l'espace public permet un contact direct avec des personnes d'horizon différents / permet d'être confronté-e à des objections face à nos propositions / Beaucoup d'énergie et de temps pour peu de résultats / efficacité limitée.

S'ouvrir - Pourquoi ? Pour qui ?

En deux groupes, nous avons commencé à réfléchir à quel public pourrait s'adresser nos actions et dans quel objectif.

Pourquoi ?

- Pour trouver de nouveaux-elles adhérent-es
- Pour faire connaître les valeurs de l'AMAP (qualité des légumes/les prix, maintien de la rémunération des paysan-nes, etc)
- Pour refaire du lien social

- Pour faire connaître le métier de paysan·nes et susciter des vocations
- Pour partager nos idées sur l'agriculture et l'alimentation/consommation
- Pour faire connaître l'application [PARCEL](#) notamment pour défendre les terres agricoles

Pour quel public ?

Les éventuel·les adhérent·es :

- Public non sensibilisé/politisé voire opposé
- Public sensibilisé mais absent
- Public amapien mais pas engagé sur tous les contrats

La sensibilisation :

- Milieu éducatif : Public scolaire/universitaire /agricole
- Territoire : solidarité
- Professionnel·les : cuisinier·ères/décideur·euses/Comité d'Entreprise/Autres associations

Avant de créer une action, il est essentiel de se demander POURQUOI ? et POUR QUEL PUBLIC ? cela va conditionner beaucoup de choses ainsi que la réussite de l'action.

Récits d'expérience

Nous avons partagé quelques expériences à la ferme, mais nous avons manqué de temps.

Erwan, maraîcher à la ferme des Près neufs à Longpont : l'accueil à la ferme, la convivialité demandent un gros travail, un investissement. Il est possible de faire appel à des animateur·rices. Erwan a par exemple travaillé avec l'École comestible ou des animateurs sur les oiseaux. Il a aussi accueilli des universitaires d'Agro Paris Tech pour faire des chantiers. Il accueille régulièrement pour faire connaître son métier, notamment des stagiaires.

Bernard, témoigne de ce qui se passe sur la ferme Sapousse de Sylvie et Florent à Pussay. Une fois par semaine, un groupe de personnes avec des difficultés psychologiques vient sur la ferme (une convention existe), un autre groupe de personnes avec des difficultés psychologiques vient de temps en temps. Des amapien·nes sont très régulièrement sur la ferme. La ferme accueille des stagiaires de 3^{ème}. Des fêtes sont régulièrement organisées, principalement par les amapien·nes, théâtre, musique, film, etc. Indispensable que des personnes extérieures s'investissent dans ces événements.

Nous n'avons pas vraiment eu le temps d'échanger sur les expériences récentes d'AMAP dans l'espace public :

Expérience de brigades mobiles/porteur·euses de parole : vidéo à voir absolument pour mieux connaître ce dispositif qui permet des rencontres et des échanges avec des public hétérogènes dans l'espace public :

<https://www.youtube.com/watch?v=FZl8xm-auVE&feature=youtu.be>

Expérience de porteur·euse de parole par les AMAP de la communauté d'agglo Paris Marne Vallée lors de la journée de l'Alimentation en octobre.

Expérience de brigades mobiles et de cocottes permettant les échanges lors du salon de l'agriculture. Cf [l'article dans la lettre d'info de mars dernier.](#)

A savoir : une formation est organisée le samedi 10 juin sur [les outils d'animation pour intervenir dans l'espace public.](#)

D'autres temps d'échanges à prévoir sur ces sujets ?

3. Atelier : Travailler son discours pour situer les AMAP dans l'écosystème des circuits "plus ou moins" courts

Animé par : Ariane, chargée de missions relations publiques et mobilisation territoriale, Claire, chargée d'animation et communication et Sophie, paysanne et administratrice du Réseau.

Participants : 10 personnes présentes

Introduction : objectifs et définition

Pour pouvoir situer les AMAP dans l'écosystème des circuits « plus ou moins » courts, il est proposé dans un 1^{er} temps d'analyser des offres « concurrentes » et leur communication selon une grille de critères et une représentation graphique en radar, puis de réfléchir ensemble aux différences marquantes avec le modèle AMAP pour travailler des éléments de langage différenciant.

Quelques définitions préalables :

→ **Circuit court (Ministère de l'agriculture - 2014) :**

Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Quelques exemples de vente directe du producteur au consommateur : la vente à la ferme (panier, cueillette, marché à la ferme, etc...), la vente collective (point de vente collectif ou panier collectif), la vente sur les marchés, la vente en tournées ou à domicile, la vente par correspondance (internet, etc...), la vente organisée à l'avance (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne - AMAP). Quelques exemples de vente indirecte avec un seul intermédiaire : la restauration (traditionnelle, collective,...), un commerçant-détaillant (boucher, épicerie de quartier, GMS, etc...)

Les limites : Cette définition ne tient pas compte des distances, de la part de rémunération, de la saisonnalité des produits...

→ **Circuit de proximité :**

Un circuit de proximité ne tient pas compte du nombre d'intermédiaires mais de la distance géographique entre le producteur et le consommateur. La distance fixée est variable en fonction du type de production concernée.

→ **Agriculture raisonnée :**

L'agriculture raisonnée est un système de production agricole dont l'objectif premier est d'optimiser le résultat économique en maîtrisant les quantités d'intrants, et notamment les substances chimiques utilisées (pesticides, engrais) dans le but de limiter leur impact sur l'environnement.

Les limites : Elle ne se fixe pas d'objectif de réduction des pesticides. En outre, ce concept a été créé par des firmes qui vendent...des pesticides et le réseau qui la promeut – FARRE - est financé en partie par ces firmes

L'Agriculture raisonnée n'est PAS une alternative aux pesticides de synthèse. L'agriculture raisonnée, est une forme d'agriculture conventionnelle chimiquement intensive mais qui respecte la loi (stockage des pesticides dans un local fermé par exemple). Elle ne se fixe pas d'objectif de réduction des pesticides. C'est en 1993 qu'apparaît l'Agriculture Raisonnée et le réseau FARRE (Forum pour une Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement). Le réseau FARRE compte parmi ses membres actifs les représentants les plus importants de l'agriculture chimiquement intensive, de la grande distribution et de tous les acteurs des filières phytosanitaires, agro-industrielles, bancaires comme : Auchan, BASF, Bayer, Cargill, CGI (Compagnie Générale des Pesticides), Dow AgroScience, Dupont de Nemours, Monsanto, Syngenta, la FNSEA, plus quelques banques comme le Crédit Agricole et des Compagnies d'Assurance. Ainsi

supportée, l'Agriculture Raisonnée semblait bien née pour ... perpétuer le même modèle agricole que celui qui a été mis en œuvre depuis les années 50 !

→ **Agriculture paysanne :**

La fleur de l'agriculture paysanne

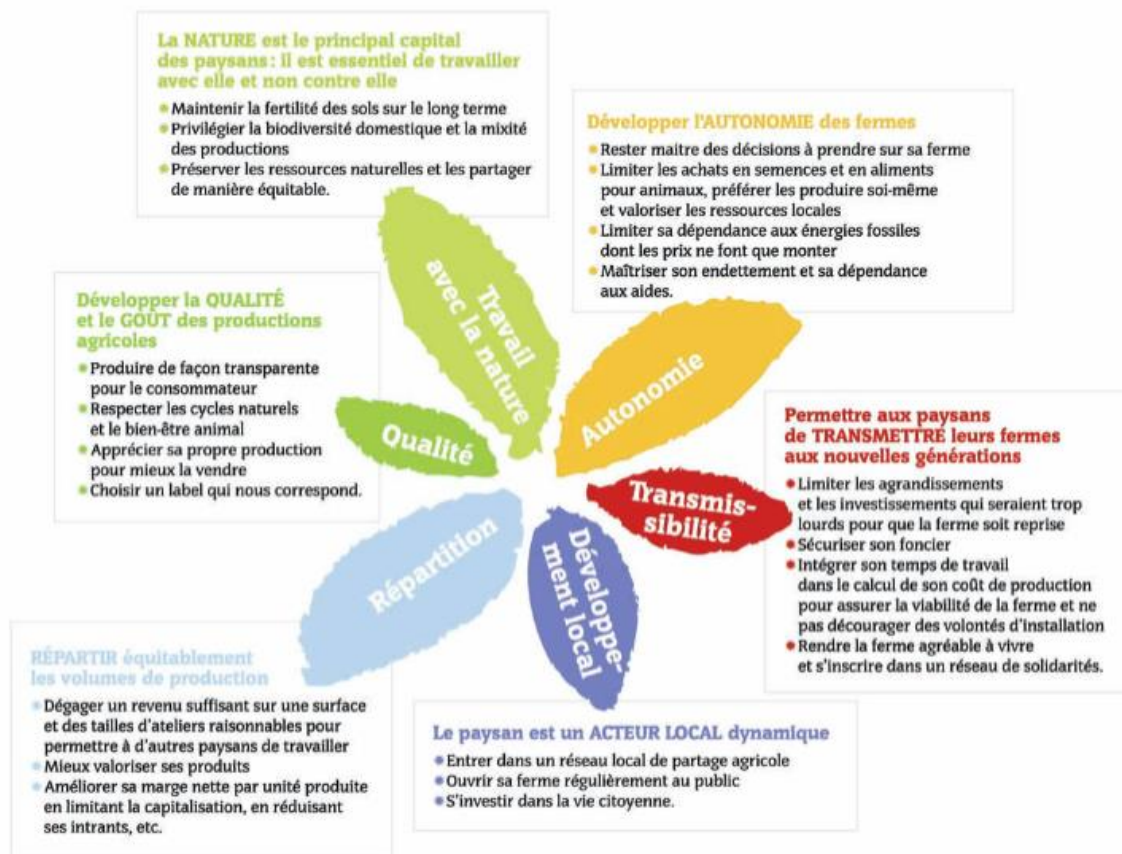
Les six thèmes sont les conditions de mise en œuvre et d'existence de l'Agriculture paysanne :

- l'autonomie
- la répartition
- le travail avec la nature
- la transmissibilité
- la qualité des produits
- le développement local et la dynamique territoriale.

Ils recourent les dimensions sociale, économique et environnementale de la charte. Ils sont définis par des critères, chacun évalué par un ou plusieurs indicateurs. L'ensemble de ces thèmes, critères et indicateurs constitue l'outil d'analyse et d'évaluation de la démarche. C'est cet outil d'évaluation qui est

le plus souvent utilisé dans les interventions auprès des futurs paysans durant leurs formations.

Le diagnostic sur les six thèmes permet de dessiner pour chaque ferme sa « fleur de l'agriculture paysanne », schéma de visualisation global.



Méthodologie

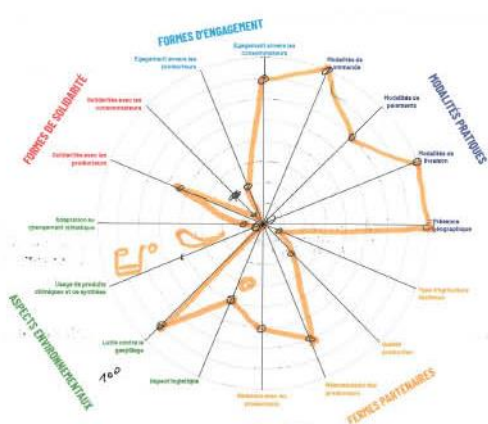
Plusieurs filières « concurrentes » étaient proposées à l'analyse des participant-es. Ces dernier-es ont choisi de décortiquer : **La Ruche qui dit oui**, **Kelbongoo** et **Biocoop**. Ils se sont appuyés sur les éléments de comm' trouvés sur internet. Ils ont reporté, [dans cette grille de critère](#), les éléments de langage de ces enseignes et en ont fait une analyse critique, dès lors que ces éléments les questionnaient.

Dans un 2nd temps, ils ont traduit graphiquement cette analyse par critère dans un diagramme en radar. Les points au centre correspondent à des pratiques peu vertueuses ou peu développées, les points à la périphérie sont les plus vertueux.

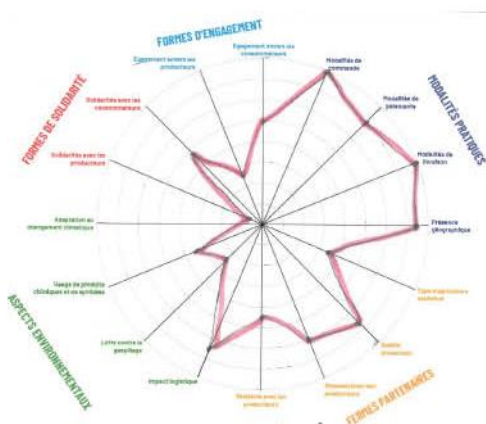
Résultats

Voici [les 3 fiches remplies](#). Et ci-dessous les 3 diagrammes en radar :

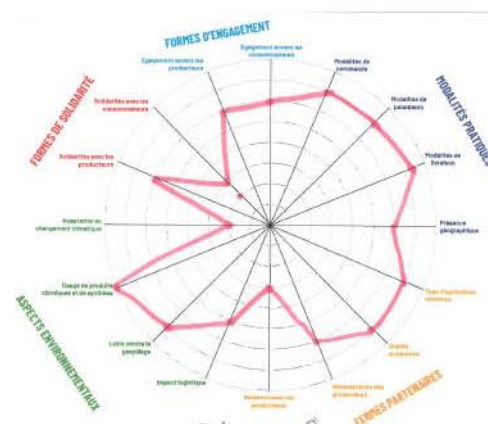
LA RUCHE QUI DIT OUI



KELBONGOO



BIOCOOP



Ces 3 radars montrent que les circuits analysés ont des points forts sur les modalités pratiques de commande, de livraison... il paraît évident qu'il n'est pas pertinent de communiquer sur ces aspects. Par contre, la solidarité, la relation avec les producteur-rices, la prise en compte du changement climatique et des aspects environnementaux sont des points forts de notre modèle AMAP. Nous devons travailler nos éléments de langage sur ces points afin de se différencier lorsque nous sommes comparés à ces circuits.

4. Atelier : Par-delà les AMAP, quelles mobilisations locales de nos adhérent·es ?

Animé par : Jérôme, chargé de gestion administrative et financière, Evelyne, amapienne et administratrice du Réseau et Florent, paysan et administrateur du Réseau.

Participants : 9 personnes présentes

Objectif

Sur la base de témoignages, identifier comment s'organiser pour les luttes au niveau des AMAP et quelles actions/soutiens du Réseau sont souhaitées.

Dans le texte ci-après, AMAP et amapien·nes désignent les personnes au sein d'un partenariat et donc les mangeur·euses et les producteur·rices.

Résumé des témoignages / questionnements

- Cyril sur le plateau de Saclay – conserver les terres agricoles : c'est un sujet de plus de 10 ans où le Réseau est en soutien (présence sur le terrain, action juridique conjointe...) ; il y a eu une demande de mise au patrimoine de l'humanité à l'UNESCO, Cyril et Evelyne étaient présent·es. Cette action n'a pas été remontée au Réseau. Il est important d'agir sur l'évolution de la compréhension du monde paysan.
- Problème de militantisme dans l'AMAP car les gens n'ont pas le temps de tout lire et on sait qu'il y a souvent un noyau dur d'organisation, des personnes concernées par les thématiques de luttes et enfin des personnes qui viennent juste chercher leur panier. A noter qu'être en AMAP est déjà une forme de militantisme.
- Ne faudrait-il pas devenir un mouvement régional de luttes à condition que ce soit à la demande des adhérent·es au Réseau ?
- Des ciné-débats sont organisés à Longpont à l'automne et au printemps, cela attire beaucoup de monde ; il est rappelé que « AMAP en fêtes »¹ est un moment pour fédérer les AMAP, le Réseau et le MIRAMAP aidant à la mise en avant de ces événements.
- Florent – contre le méthaniseur d'Angerville : ce projet de cultiver spécialement des céréales sur 700ha uniquement dans ce but est une hérésie climatique, sociale et environnementale. Lors d'une réunion, il y avait beaucoup de représentants FNSEA et quelques personnes de la Conf paysanne mais pas d'amapien·nes.

Les actions possibles des AMAP

- Communiquer les actions terrain au Réseau pour que les luttes soient visibles.
- Communiquer au sein de l'AMAP sur les thématiques de luttes en lien avec le monde agricole : organiser des réunions thématiques, identifier les personnes qui veulent recevoir l'information, faire attention à ne pas trop angoisser et à l'indigestion d'informations.
- Organiser des événements ouverts pour rassembler les citoyen·nes : ciné-débats, AMAP en fête, festival ALIMENTERRE... et possiblement en distanciel pour toucher plus de personnes
- Créer une structure de lutte attenante à l'AMAP pourrait répondre au questionnement du militantisme
- Pensez à associer : les éco-délégué·es dans les collèges, les AMAP voisines, d'autres associations locales

¹ Edition 2023 : du 18 octobre au 18 septembre – [plus d'infos](#)

Les actions souhaitées du Réseau

- Communiquer sur les luttes en cours dans le but d'informer mais aussi d'encourager les amapien·nes à participer aux mobilisations locales (exemple : réunion sur le méthaniseur)
 - Avoir un encart dans la lettre d'information mensuelle, une page spécifique sur le site internet...
 - Communiquer localement (voire inter-AMAP)
 - Relayer ou monter des pétitions
 - Mettre en place des alertes de publication sur le site internet
- Faire monter en compétences les amapien·nes et paysan·nes sur la base de leurs besoins
 - Communiquer plus sur les formations des partenaires comme celle sur le foncier de Terre de Liens IdF (voir [agenda](#))
 - Monter des formations ad hoc du type comment parler aux élu·es
 - Préparer des fiches outils en fonction de l'actualité (référence aux fiches des élections)
- Avoir un annuaire de personnes « expertes » pour aller plus loin dans les échanges comme les ciné-débats (fait partie de la montée en compétences)
- Fournir des ressources pour faciliter la mise en place d'évènements (exemple AMAP en fête) : films, intervenants, carottes de terre... en tenant compte des spécificités de la région
- Travailler sur le maillage territorial
 - Revoir l'échelle des interAMAP : être plus local en terme de temps de déplacement car difficile de faire bouger les gens sur un grand territoire
 - Clarifier la communication au sein de l'interAMAP (liste de diffusion), est-ce que les adhérent·es relais peuvent écrire à l'interAMAP ?
 - Faire en sorte que les interAMAP soient en auto-gestion mais avoir aussi des ressources salarié·es pour s'assurer que ces interAMAP soient vivantes
 - Faire du lien avec les autres associations pouvant aider les AMAP sur le terrain
 - Avoir un annuaire d'élus·es pouvant être interpellé·es
- Revoir le rôle des adhérents relais et/ou des ambassadeurs pour qu'ils remontent aussi les informations au Réseau et donc mettre à jour les fiches descriptives de ces rôles et faire une campagne de mise à jour